

L'Italia militare du 6 avril donne les renseignements suivants sur un nouveau fusil qu'on expérimente en ce moment en Angleterre, et dont l'inventeur, Pieri, est un italien. Dans le but de diminuer les oscillations produites dans le tir par la pression du doigt sur la détente l'inventeur a imaginé de placer cette détente non plus sous le fût, mais à la partie supérieure de la poignée. Pour faire partir le coup, le tireur presse avec le pouce sur la détente, qui est protégée par deux ailettes contre les chocs accidentels. Dans les armes actuellement en usage, l'index en pressant sur la détente, tend à faire abaisser le bout du canon; dans le système proposé, la pression du pouce sur la partie supérieure de la poignée tend, au contraire, à maintenir l'arme parfaitement en équilibre. Outre cet avantage, le placement de la détente à la partie supérieure de la monture a permis à l'inventeur de simplifier considérablement le mécanisme, qui ne se compose plus que de sept pièces réunies par une seule vis s'enlevant à la main et qui rend le démontage très-facile et très-rapide. L'inventeur estime que son fusil ne reviendra pas à plus de 40 francs dans les manufactures de l'État.

VIEILLES GAZETTES

(Suite et fin)

LVIII

Craig était l'homme de la situation, une sorte de procon ul à poigne, chez qui on pouvait trouver plus facilement un piquet de soldats que des raisons justes et raisonnables.

La manie du gouverneur, depuis son fameux voyage de l'année précédente, était de se faire présenter des Adresses. Avec cela dans son havresac, il se croyait blanchi de ses méfaits aux yeux du parlement de Londres. On trouve toujours, n'importe où et comment, des gens qui signent ces sortes de pièces, lesquelles au bout du compte ne représentent ni rien ni personne, et le *Canadien* ne manqua pas de le faire sentir dans son article du 14 mars 1810, tout en dévoilant les manœuvres des Antis et des Chouayens qui agissaient ainsi pour préparer les nouvelles élections dans le sens de leur politique.

Ce dernier trait combla la mesure.

Craig appela Monseigneur Plessis, lui exposa ses griefs contre les Canadiens et parut ne vouloir reculer devant aucune mesure violente pour rester maître de la position. L'évêque protesta de l'attachement des Canadiens à la couronne anglaise, lui exposant que tout le mal venait de la manière dont les partis interprétaient chacun la constitution, les franchises parlementaires, etc. Mais Craig avait la tête pleine de nuages : il cherchait des complots partout. Dès qu'une nouvelle victoire de Napoléon était connue, il s'imaginait voir la population française de Québec aller l'égorger dans son château. Ce maniaque enragé n'écouta pas l'évêque et fit ce que son entourage lui conseillait.

Le 17 mars, la force armée envahit l'établissement du *Canadien*. Presse, matériel, manuscrits, tout fut transporté dans les voûtes du palais de justice.

Le même jour, Pierre Bédard, Jean-Thomas Taschereau, François Blanchet, Borgia et l'imprimeur Charles LeFrançois, furent arrêtés. On avait aussi préparé des mandats contre MM. Viger et Laforce. Huit jours avant les élections, ce coup montrait assez comment l'oligarchie entendait dicter sa politique aux « libres et indépendants électeurs, » mais le vote des Canadiens fut plus unanime que jamais. Le système de terreur dont on les menaçait, loin de les effrayer, leur inspirait le courage qui les sauva.

LIX

Ryland, le secrétaire de sir James Craig, passa en Angleterre au printemps, et dans une conversation qu'il eut avec lord Liverpool, il avoua que les rédacteurs du *Canadien* étaient des hommes de talent (1), mais

(1) J'emprunte à M. P. T. Bédard, de Gaspé, Christie, pour l'année 1810.

sans fortune, sans principe, qui s'étaient jetés dans la lutte pour arracher des places au gouvernement. Toutes ces accusations ont été réfutées. Elles pèchent contre les faits les plus patents.

Le gouverneur compléta son œuvre par une proclamation dans laquelle on lisait : « des écrits séditieux destinés à aliéner l'affection des sujets de Sa Majesté envers le gouvernement de ce pays..... des hommes pervers qui, par des propos séditieux, des écrits malintentionnés, tentent de noircir le gouvernement.... Je charge les magistrats de s'enquérir avec soin des auteurs et éditeurs de tels écrits. » Du reste, il y a des passages où les caresses sont prodiguées à pleines mains aux Canadiens, et des protestations d'amitié qui mettent l'eau à la bouche.

Peu après, la cour criminelle s'ouvrant à Québec, le grand jury tança à la fois le *Mercury* et le *Canadien* pour quelques écrits trop vifs, susceptibles de causer du trouble dans la colonie, disait-on. Mais le *Mercury* ne fut pas saccagé ni ses rédacteurs mis en prison. Le grand jury demandait, par exemple, répression de la liberté de la presse pour sauver la patrie. On était en beau chemin, puisque le seul journal qui, jusque-là, eut fait la lutte dans le sens véritablement anglais venait d'être baillonné, et qu'on laissait le *Mercury* attaquer la majorité des habitants de la province, tout en prouvant à chaque article son ignorance des pratiques et des principes de la constitution anglaise. Néanmoins, le grand jury tenta de faire élargir M. Bédard, mais sans succès. En juillet, MM. Borgia et Blanchet furent remis en liberté pour cause de santé, et le mois suivant ce fut au tour de l'imprimeur.

LX

Aussitôt après la suppression du *Canadien*, avaient eu lieu les élections, et les amis de Craig s'étaient fait battre à platte couture. Huit mois plus tard, la Chambre, enfin convoquée, demanda au gouverneur l'élargissement de l'un de ses membres, M. Bédard, élu par le comté de Surrey. Craig refusa net. Six mois s'écoulèrent encore. Alors sir James quittant le pays et n'ayant plus à craindre celui que l'on appelait « le vieux lion, » il le fit mettre en liberté. M. Bédard n'avait pas cessé de demander son procès, mais on ne laisse pas des hommes énergiques et habiles comme lui exposer en plein jour leurs griefs et la fausse position de ceux qui les persécutent.

LXI

Le *Canadien* reparut en 1819. Toujours en lutte avec le pouvoir, il vécut assez pour indiquer que le journalisme allait enfin prendre racine parmi nous. Interprète de nos anciennes phalanges politiques, il s'est conquis une place d'honneur en ce pays. Il a parlé le premier le langage de l'homme libre raisonnable, alors que même en Europe on s'en tenait encore aux préjugés les plus absurdes contre la presse.

Nous sommes loin de cette époque où la presse portait ombrage aux puissants du jour. Et pourtant, elle a plus de liberté que jamais. Tout repose sur le point de vue où l'on se place. Les articles qui valurent la suppression du *Canadien* seraient aujourd'hui de simples tartines inaperçues dans lesquelles personne ne songerait à trouver du mal.

Le journal, né de la discussion, vit de cet élément, aussi a-t-il été plus prospère dans les pays véritablement libres. C'est seulement dans ces derniers que la presse se comporte avec mesure et dignité. L'exercice du pouvoir, les restrictions multipliées provoquent des réactions fâcheuses, tandis que les écrivains placés sous un gouvernement libre sont forcés par la quiétude du public de conserver le calme et l'honorabilité dans leurs articles.

LXII

De 1806 à 1860, soixante et huit journaux français ont paru dans le Bas-Canada. Ce chiffre est considérable, en apparence, mais il y a plus d'appelés que de lus, on le sait.

De ces soixante-huit gazettes, vingt-quatre étaient de Québec, trente-quatre de Montréal, quatre des Trois-Rivières et six des diverses campagnes. Sur ce nombre, quatre ont vécu de dix à dix-sept ans; douze, de trois à huit ans; huit, deux ans; et quarante-et-un, pas plus qu'un an. Restent le *Canadien*, la *Minerve*, et le *Journal de Québec*, qui sont les vétérans du journalisme français en Canada, les « petits vieux, » comme on disait autrefois, des quatre premiers régiments de France.

Les Anglais ont le *Montreal Gazette* et le *Mercury* par ordre d'ancienneté. La *Gazette* de Québec est morte l'an dernier âgée de cent dix ans.

BENJAMIN SULTE.

SCIENCE POPULAIRE

UNE CURIEUSE ÉPAVE

On vient de trouver à l'embouchure de la Seine, non loin du Havre, une épave bien curieuse. C'est un cube de bois d'un pied de côté environ, creusé d'un trou dans lequel se trouvait un flacon de verre très-épais. On se hâta de l'ouvrir, et l'on vit qu'il contenait un petit billet parfaitement protégé contre l'eau de mer par le bouchon à l'émeri.

Sur le billet étaient écrits ces mots, d'une écriture aussi fraîche que si elle datait de la ville : « Expédition du prince Napoléon au pôle Nord; recherche des courants, 26 juin 1860, par 73° latitude nord, 12° longitude est. » Tous les jours, l'expédition jetait par-dessus bord des cubes de bois ainsi préparés, dont la trouvaille postérieure, sur tous les points du globe, devait déterminer la direction des courants qui sillonnent les mers. Voilà la première fois, depuis quinze ans, du moins à notre connaissance, que l'on retrouve un de ces cubes. Il semble donc résulter de cette découverte qu'un courant partant des mers polaires vient infléchir dans la mer du Nord et contourner la France par le Pas-de-Calais et la Manche.

ACCROISSEMENT DE LA DURÉE DE LA VIE.

Dans l'ancienne Rome, entre les années 200 et 300 avant Jésus-Christ, la durée moyenne de la vie, dans les hautes classes, était de 30 ans.

Dans le siècle actuel, dans les mêmes classes de la société, elle monte à 50 ans. Dans le seizième siècle, la durée moyenne de la vie à Genève était de 29, 21 ans. Entre 1814 et 1833, elle était de 40, 68 ans, et maintenant il y a autant de personnes qui vivent 70 ans qu'il y en avait, il y a 300 ans, arrivant à l'âge de 43. Dans l'année 1693, le gouvernement anglais emprunta de l'argent dont le montant devait être payé par annuités en prenant pour base la durée moyenne de la vie dans ces temps-là. Le Trésor fit par-là un très-bon marché, et toutes les parties de la transaction furent satisfaites. Quatre-vingt-dix-sept ans plus tard, Pitt établit une autre tontine ou compagnie d'annuités, basée sur l'opinion que la mortalité était restée la même que cent ans auparavant. Mais dans cette occasion il transpira que le gouvernement avait fait un mauvais marché, car, tandis que dans la première tontine 10,000 personnes de chaque sexe étaient mortes à l'âge de 28 ans, cent ans plus tard, il n'y eut que 5,772 personnes du sexe masculin et 6,416 du sexe féminin qui moururent à cet âge. De ces faits, il apparaît que la vie, sous certaines influences favorables, a gagné beaucoup et probablement dans toutes ses formes et manifestations, et en vigueur et en durée. Pour pousser encore plus loin cette tendance, il est seulement nécessaire que les conditions dans lesquelles l'arrivée au but désiré est possible, soient mises d'accord avec les lois naturelles fondamentales.

A PROPOS DE SERPENTS

C'est l'Inde anglaise qui paraît être le pays d'élection pour les serpents venimeux. Nombreux sont les espèces, et en tête la terrible vipère à lunettes *cobra capello* (*naja vulgaris*), voisine de celle d'Égypte, puis le keraït (*bungarus caeruleus*), etc.; innombrables, les individus. Et dans ces pays où la population est dense, presque nue et fort peu soucieuse de toutes précautions, la dent des serpents, comme celle des tigres, fait des ravages comparables à celle d'une épidémie.

M. Fayer, professeur au collège médical de Calcutta, a publié récemment une statistique vraiment effrayante, qui correspond à l'année 1869. Dans la seule province du Bengale, il y a eu 6,219 morts; 2,374 hommes, 663 garçons, 2,576 femmes, 606 filles de moins de douze ans.

Voici les détails par province :
Bengale, y compris Assam et Orissa..... 6,646
Provinces Nord-Ouest..... 1,995
Punjab..... 755
Oude..... 1,205
Province du centre..... 606
Inde centrale..... 90
Birmanie anglaise..... 120

Total..... 11,416

Or, un simple coup d'œil jeté sur ce tableau indique qu'il n'exprime qu'une partie de la vérité. Comment croire que tout le gouvernement de l'Inde centrale ne donne que 90 morts ? De plus, les immenses présidences de Madras et de Bombay ne sont pas comprises. Tel qu'il est, il se rapporte à une population de cent vingt millions d'âmes; M. Fayer n'exagère certainement rien en disant que si l'on pouvait tenir un compte bien exact de la mortalité dans ces contrées par la morsure des serpents, elle ne s'élèverait pas à moins de *vingt mille par an*.

LES ÉLÉPHANTS DANS LA GUERRE D'ABYSSINIE

Depuis deux ans environ, des observations intéressantes sur l'emploi des éléphants ont été communiquées à l'association vétérinaire et médicale de Londres par le lieutenant J. W. Ochterlony, chargé du soin des éléphants faisant partie des forces de guerre en Abyssinie.

D'après cet officier, la campagne d'Abyssinie a démontré la valeur extraordinaire de l'éléphant domestique employé comme bête de somme. En effet, au milieu des difficultés exceptionnelles de la campagne, cet animal a été reconnu capable de supporter de grandes fatigues et de grands changements de climat, pourvu qu'il fût l'objet de l'attention et des soins constants de ses conducteurs.

Le froid est l'ennemi le plus difficile à combattre pour les éléphants dont la peau est extrêmement sensible. Quand ils ont attrapé un rhume, ce qui résulte souvent de la négligence de leurs conducteurs, il est très-difficile de rétablir la circulation normale. Le lieutenant Ochterlony recommande, dans ce cas, l'emploi d'un stimulant énergique que l'on doit administrer une fois par jour ou plus selon les localités. Ce remède se compose d'une pinte ou d'une pinte et demie d'eau-de-vie, de rhum ou d'arrack, dans laquelle on met du gingembre en poudre, des clous de girofle, de l'ail, du poivre de Guinée, etc. A ce mélange, on ajoute de la mélasse et de la farine de manière à en faire un gâteau.

L'éléphant est peut-être, parmi les animaux de charge, celui dont le pied est le plus sensible. Aussi les blessures et les plaies sont elles fréquentes sur cette partie de son corps.

L'éléphant, à l'aide de ses puissantes mâchoires et de sa trompe, peut soulever des poids énormes; il peut aussi pousser des fardeaux considérables devant lui avec son front; mais ce genre de travail le fatigue vite. Si la charge est placée sur son dos, il la portera sans fatigue pendant des journées entières, et si la température n'est pas trop élevée, il fournira des journées de 15 à 20 milles.

L'expérience a démontré qu'un éléphant adulte et qui est bien portant, peut porter un poids de 1,500 à 1,600 livres en faisant régulièrement une moyenne de 15 à 20 milles par jour. En Abyssinie, les éléphants avaient une charge de 1,400 à 1,800 livres et plus. Certains qui servaient d'affûts vivants, portaient un poids de 1,844 livres, et l'un d'entre eux, qui portait les munitions, n'avait pas une charge inférieure à 2,000 livres. Ces éléphants restaient quelquefois vingt heures sans être déchargés.

CAUSERIE DE QUÉBEC

On a fait de nombreux discours et même des livres sur les *paroles inutiles* : on n'a pas eu tort. Mais je me demande pourquoi on s'attaque si rarement aux *actions inutiles*. Dieu sait, pourtant, s'il y en a par le monde, et combien on gaspille ainsi un temps et des forces qui pourraient être avantageusement employés d'une autre manière ! Et ces inutilités, non seulement on les excuse et on les pardonne, mais ceux qui les commettent y acquièrent souvent une célébrité, ou plutôt une popularité que l'on refuse la plupart du temps au véritable mérite.

Vous voyez un bon matin, placardée sur les murs, une affiche portant que M. Jacques s'est engagé à faire, à pied, cent milles en dix-huit heures. Partout où l'affiche s'étale, les groupes de curieux se forment pour en lire ou en épeler les caractères flamboyants. On discute, on commente; on hésite à croire à ce fait merveilleux.

—Quoi ! ce n'est pas possible ! un tel qui va faire cent milles en dix-huit heures ! Mais je l'ai connu tout jeune; son père et